CHOOSE FRANCE OR NOT ?

222 000 contrats signés par l'État,
résiliés par la loi, d'ici novembre 2027.

Monsieur le Premier ministre,

Nous sommes agriculteurs, particuliers, PME, entrepreneurs. Entre 2006 et 2010, l'État nous a demandé d'investir dans le solaire. Nous l'avons fait, avec nos économies et avec nos banques, sur la foi de contrats de vingt ans signés par lui.

Le 1er juin, à Versailles, la France promettait aux investisseurs du monde entier la stabilité et la confiance. 93 milliards d'euros d'annonces d'investissements.

Le 26 novembre, votre Gouvernement propose de résilier 222 000 contrats, dont les nôtres, et de réduire les tarifs des contrats S21 de plus de 300 kWc.

À l'heure où chaque investisseur compare la signature de la France à celle de l'Allemagne, l'État renie la sienne.

Un investisseur ne lit pas les discours. Il lit les contrats, et il regarde ce qu'il en reste quinze ans plus tard.

> **Nous avons investi. Aujourd'hui, l'État ne tient plus sa parole. Choose France, or not ? La réponse vous appartient.**

Retirez l'amendement n° II-1168.

Un contrat avec l'État est un contrat.